



Compte rendu de l'Assemblée Générale de Music'Orry

du 27 Juin 2020.

Etaient présents :

- Sylvie Lorient : Présidente
- Pascal Gaildrat : Trésorier
- Bernard Lerner : Secrétaire.

Laurence Logghe, Florence Spengos, Eric Chermet, Louise Dissous, Lola Bellaïche, Thomas Barrière, Carla Deveille, Caroline Garcia et Daniel Andor (représentants la Mairie d'Orry la Ville).

Ont donné pouvoirs : Hugo Lagos, Catherine Perrichon, Sandra Le Maire, Roberta Valério.

Sont votants les membres du conseil d'administration et l'ensemble des adhérents de Music'Orry.

Bilan moral présenté par la Présidente.

105 élèves étaient inscrits cette année et auraient dû suivre régulièrement les 1 380 heures de cours (hors impact Covid) .

Baisse d'environ 10 % par rapport à l'année 2018/2019.

Vous trouverez ci-joint les documents de synthèse.

Cette année très particulière nous a obligés à prendre des mesures radicales afin de préserver la santé des élèves, de leurs proches et des professeurs. Nous ne souhaitons pas contribuer à la propagation du virus.

Music'Orry n'a pu reprendre son activité depuis les vacances de février.

Dès le début de la période de confinement, des parents nous ont interrogés sur un éventuel remboursement d'une partie des frais de scolarité. La poursuite des cours à distance étant aléatoire en fonction de la volonté des élèves et des professeurs, nous avons proposé aux adhérents le remboursement des cours non pris.

Afin ne pas mettre en péril les finances de Music'Orry, le bureau a décidé de mettre tous les professeurs en activité partielle. De ce fait l'impact financier

MUSIC'ORRY

ayant été réduit et par esprit de solidarité nous avons pu maintenir l'intégralité de leurs salaires.

Dans ce contexte particulier, nous avons été touchés par la générosité des adhérents et leur attachement à la continuité de l'école. Nous ferons le point lors du bilan financier.

Pour la rentrée prochaine, tous les professeurs confirment leur engagement sauf Hugo qui a souhaité ne pas poursuivre la direction de la chorale, pour se consacrer uniquement à l'enseignement de la guitare et de la basse.

Pour envisager son remplacement, la Présidente a rencontré Louise Dissous dont la candidature a été retenue pour reprendre cette activité et qui serait également en mesure d'assurer des cours de chant en musiques actuelles.

Rentrée 2020 :

Le nouveau site internet Music'Orry a été créé et la diffusion d'informations régulièrement portées sur notre page Facebook.

Audition du 08 février 2020 : participation de 62 élèves en présence de nos 8 professeurs que nous remercions pour leur implication.

Le déroulement du planning par instrument et par tranches successives sera maintenu car il facilite l'organisation.

Celle du 14 décembre 2020 réunissant les élèves de la classe de piano de Wilfrid s'est tenue en présence d'une grande affluence dans une salle devenue beaucoup trop petite pour l'occasion.

Deux « Heures Musicales » ont pu être programmées avec toujours autant de succès. Celle du Dimanche 17 Novembre 2019 a réuni 48 personnes pour une capacité d'accueil de 50, et celle du 19 Janvier 2020, 37 spectateurs pour 40 places disponibles.

Les programmations suivantes ainsi que le concert des professeurs ont dû être annulés en raison de la situation sanitaire.

La Mairie a reconduit le montant de sa subvention de 15.000 €, le département quant à lui a maintenu la sienne, soit 1.700 €.

Louise au chant, Florence au violoncelle et Hervé au violon ont représenté Music'Orry lors de la commémoration de l'appel du 18 Juin 1940.

Un « Pass permis » citoyen a été recruté cette année pour l'entretien des locaux.

MUSIC'ERRY

En cours d'exercice les cours de solfège du Samedi ont été ramenés de deux fois 45 minutes à deux fois 30.

Bilan financier présenté par le Trésorier :

Le budget prévisionnel ne se trouve pas conforme au budget réel en raison de la crise sanitaire.

Nous rappelons aux adhérents que nos comptes sont communiqués chaque année à la Mairie et sont à disposition pour consultation.

Le budget de clôture de fin d'exercice est présenté en annexe.

Renouvellement du conseil d'administration :

Le conseil d'administration est constitué de 10 membres : 2 élus désignés par la Mairie, représentée à présent par Caroline Garcia et Daniel Andor à qui nous souhaitons la bienvenue et de 8 membres élus lors de l'assemblée générale. Les 8 membres dont les noms suivent sont candidats à leurs réélections :

- Hugo Lagos
- Pascal Gaildrat
- Bernard Lerner
- Florence Spengos
- Catherine Perrichon
- Sandra Le Maire
- Sylvie Lorient
- Laurence Logghe

L'ensemble du conseil d'administration a été reconduit à l'unanimité.

Les membres du bureau se présentent à leur succession, un poste de vice-Président reste à pourvoir. Florence Spengos se présente en qualité de trésorière et Pascal Gaildrat en qualité de Vice-Président.

Les membres du bureau sont élus à l'unanimité.

Le bureau est composé de la façon suivante :

Sylvie Lorient, Présidente,
Pascal Gaildrat, Vice-Président,
Florence Spengos, Trésorière
Bernard Lerner, Secrétaire.

MUSIC' ORRY

Rentrée 2020/2021 :

Nous serons présents au forum des associations qui se tiendra à Orry la Ville le 5 Septembre 2020. Des journées « portes ouvertes » seront également organisées au sein de nos locaux en vue de réduire l'affluence au forum. La procédure de pré-inscriptions a d'ores et déjà été lancée. La reprise des cours est prévue pour le 14 Septembre 2020, sauf contre-indications administratives.

Les tarifs pour l'année scolaire 2020/2021 restent inchangés afin de ne pas peser sur le budget des ménages.

Certains jours de cours sont susceptibles d'être modifiés :

solfège le samedi matin,

chorale, à convenir avec les participants,

guitare et basse le samedi matin, Hugo souhaitant regrouper ses cours le même jour.

Bien que non rentables, certains cours de Groupe, à effectif réduit, seront maintenus afin de favoriser le lien social dans la commune.

Projets 2020/2021 :

Pour le moment nous n'avons pas de nouveaux projets à proposer.

Nous maintenons l'audition des élèves qui se tiendra le 13 Février 2021, ainsi que le concert des professeurs (dont le thème reste à déterminer) qui aura lieu le 29 Mai 2021.

Nous soumettrons aux professeurs l'idée d'organiser des auditions partielles.

Si les conditions le permettent, les « Heures Musicales » seront à nouveau programmées. Les quinze jours précédents, priorité sera donnée, pour la réservation aux adhérents de Music' Orry, ensuite elle sera ouverte à tout public.

Impact de la crise sanitaire :

Un protocole a déjà été prévu :

Gel hydroalcoolique obligatoire mis à la disposition de tous.

Port du masque si l'élève ou le professeur le souhaite.

Aération régulière des salles de cours par les professeurs.

MUSIC'ERRY

En cas d'aggravation de la situation, ce protocole serait renforcé en :

Gel hydroalcoolique obligatoire mis à la disposition de tous.

Port du masque obligatoire.

Attente des accompagnateurs à l'extérieur du bâtiment,

Les portes devront être ouvertes uniquement par les enseignants.

Nous allons consulter les professeurs pour mettre en place une éventuelle procédure de continuité des cours.

Sur un plan pratique nous aurions besoin pour respecter les distanciations, d'une plus grande salle pour les cours collectifs.

Questions diverses :

Il a été demandé à la Mairie de bien vouloir ajouter notre activité à la liste des associations sur leur site, en précisant le lien vers le nôtre et la possibilité d'y publier des informations.

En ce qui concerne nos locaux, il a été demandé au représentant de la commune de nous informer sur leur devenir. Nous lui avons également suggéré d'étudier la possibilité d'avoir accès à notre bâtiment sans passer par la grille d'entrée de l'école communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le pot de l'amitié est offert à l'assemblée.

La Présidente,

Sylvie Loriot

Le Secrétaire,

Bernard Lerner

MUSIC'ERRY

Nombre d'adhérents	105*
Dont inscrits cours collectifs	47
Chorale	9
Groupe	8
Eveil musical	10
Solfège	20
Dont inscrits cours individuels	83
Saxo	3
Flûte traversière	1
Violoncelle	4
Violon	9
Batterie	10
Guitare	28
Piano	28

* Dont 1 cours d'essai non confirmé ensuite (piano)

Nombre d'heures de cours (théoriques)	1380,0
Piano	404,5
Guitare	398
Violoncelle	67,5
Solfège	75
Chorale	30
Violon	121
Flûte, saxo	82,5
Batterie	149
Groupe	22,5
Eveil	30

Nombre d'heures de cours dispensées jusqu'au 15/2, soit 18 cours sur 30	828,0
Piano	242,7
Guitare	238,8
Violoncelle	40,5
Solfège	45
Chorale	18
Violon	72,6
Flûte, saxo	49,5
Batterie	89,4
Groupe	13,5
Eveil	18

2018-2019 pour mémoire

Nombre d'adhérents	112*
Dont inscrits cours collectifs	51
Chorale	9
Groupe	7
Eveil musical	10
Solfège	25
Dont inscrits cours individuels	88
Trompette	1
Saxo	2
Flûte traversière	2
Violoncelle	3
Violon	5
Batterie	12
Guitare	27
Piano	36

* Dont 3 cours d'essai non confirmés ensuite (piano, batterie, groupe)

2018-2019 pour mémoire

Nombre d'heures de cours	1485,5
Piano	465
Guitare	412,5
Violoncelle	45
Solfège	90
Chorale	30
Violon	75
Flûte, saxo...	168,5
Batterie	162
Groupe	22,5
Eveil	15

MUSIC'ORRY

COMPTES MUSIC'ORRY 2019-2020

	REALISE AU 22/06/2020		PREVI FIN EXERCICE		RAPPEL BP (Janv 2020)		ECART P/R
	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	
Recettes 2019-2020							
Participation des familles	41 660,00 €		41 660,00 €		43 700,00 €		-10 276,00
Moins Remboursements "Covid"	-8 236,00 €		-8 236,00 €		0,00 €		
Subventions							
Mairie	15 000,00 €		15 000,00 €		15 000,00 €		0,00 €
Département	1 700,00 €		1 700,00 €		1 700,00 €		0,00 €
Remboursement Chômage Partiel	5 464,85 €		6 964,85 €		0,00 €		6 964,85 €
Recettes concert	0,00 €		0,00 €		400,00 €		-400,00 €
Total recettes :	55 588,85 €		57 088,85 €		60 800,00 €		-3 711,1
Dépenses 2019-2020							
Salaires							
Païement des heures de cours (profs salariés)		-23 571,54 €		-31 041,54 €		-31 760,00 €	-718,46 €
Indemnités de transport		-458,88 €		-458,88 €		-765,00 €	-306,12 €
Charges salariales		-5 718,00 €		-9 678,00 €		-14 220,00 €	-4 542,00 €
Sous-traitance Secrétariat		-10 242,00 €		-12 006,00 €		-12 006,00 €	0,00 €
Frais de fonctionnement							
Assurance		-464,36 €		-464,36 €		-470,00 €	-5,64 €
Téléphonie / Internet / Frais postaux		-337,25 €		-403,21 €		-508,00 €	-104,79 €
Site internet		-113,42 €		-113,42 €		0,00 €	113,42 €
Achats fournitures et matériel		-8,50 €		-100,00 €		-100,00 €	0,00 €
Achats pour événements (collations, SACEM...)		-22,27 €		-50,00 €		-400,00 €	-350,00 €
Accordage piano		-170,00 €		-170,00 €		-170,00 €	0,00 €
Location Cinedon		0,00 €		0,00 €		-250,00 €	-250,00 €
Investissements							
Aménagement des locaux		0,00 €		0,00 €		0,00 €	0,00 €
Matériel de musique		0,00 €		0,00 €		0,00 €	0,00 €
Provision pour achat de matériel		0,00 €		0,00 €		0,00 €	0,00 €
Provision rentrée 2020		0,00 €		-2 603,44 €		-151,00 €	2 452,44 €
Total dépenses :		-41 106,22 €		-57 088,85 €		-60 800,00 €	-3 711,1
Total :	55 588,85 €	-41 106,22 €	57 088,85 €	-57 088,85 €	60 800,00 €	-60 800,00 €	
Solde sur l'exercice :		14 482,63 €		0,00 €		0,00 €	

